

# Surveillant.e de Nuit en secteur social, médico-social et sanitaire 2025

# Certificat de qualification professionnelle (CQP) de niveau 3

# Délivré par la CPNE-FP

Une passerelle est possible pour les personnes ayant suivi la formation Maître.sse de Maison.

Code RNCP: n°36360

Nom du certificateur : CPNE-FP

Date d'enregistrement de la certification : 25/04/2022.

# LE METIER ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le la surveillant e de nuit est un e professionnel le intervenant dans les secteurs social, médico-social, et sanitaire. Quel que soit le public accompagné, enfants, jeunes, adultes, en situation de précarité ou de difficultés sociales ou familiales, personnes âgées ou personnes en situations de handicap... sa mission est d'assurer une « veille active » quant à la sécurité des personnes accompagnées, et de garantir les conditions de leur repos, dans le respect des modalités de leur accompagnement et de la continuité jour/nuit

# **PRE-REQUIS**

- Exercer l'emploi de Surveillant.e de Nuit (ou avoir exercé à minima 3 mois dans les 3 dernières années) dans les secteurs sanitaires, sociaux, ou médico-sociaux
- Ou avoir réalisé une période de découverte (PMSMP) de 10 jours minimum sur un poste de Surveillant.e de Nuit
- Ou disposer d'une expérience professionnelle de 10 jours minimum sur un poste de Surveillant.e de Nuit

#### **OBJECTIFS**

## Blocs de compétences à acquérir

- Bloc de compétences 1 : sécurité des personnes et des biens
  - o Assurer la sécurité des personnes et des biens au sein des établissements
  - Intervenir dans la prévention et la gestion des incidents et accidents dans la limite de ses responsabilités
- Bloc de compétences 2 : accompagnement des personnes
  - o Assurer l'accompagnement des personnes
  - o Prévenir et gérer les situations problématiques selon les procédures en vigueur
- Bloc de compétences 3 : participation à l'équipe pluri-professionnelle
  - Se positionner comme professionnel de l'action sociale/médico-sociale
  - o Participer à l'équipe pluri-professionnelle
  - o Assurer les transmissions permettant de garantir la continuité de l'accompagnement



- Bloc de compétences 4 : spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire
  - Repérer et gérer en autonomie les incidences de la nuit sur les personnes accompagnées, le fonctionnement de l'organisation, sa mission et sa santé

# **DUREE DE LA FORMATION**

PARCOURS CLASSIQUE: 231 heures
PARCOURS SPECIFIQUE: 245 heures

Une passerelle est possible pour les personnes ayant suivi la formation Maître.sse de Maison.

## MODALITES DE FORMATION (THEORIQUES ET PRATIQUES)

#### - THEORIQUE

La formation se déroule dans les locaux de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux. La durée totale pour un parcours classique est de 231 heures (ou 245 heures pour les candidats pour lesquels des difficultés à l'écrit et dans l'usage de l'outil informatique ont été repérés lors du positionnement).

La formation se décline en 4 blocs de compétences :

Bloc 1 (56 heures) : Sécurité des biens et des personnes Bloc 2 (77 heures) : Accompagnement des personnes Bloc 3 (49 heures) : Participation à l'équipe pluridisciplinaire

Bloc 4 (28 heures): Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire

#### - PRATIQUE

Formation pratique de 210 heures, en alternance avec les temps de formation, si le candidat n'est pas en poste de Surveillant.e de Nuit (à réaliser entre avril et octobre).

Une appréciation de stage est réalisée par le référent professionnel du lieu de stage.

Les personnes intervenant dans la formation Surveillant.e de Nuit sont des professionnels et/ou des formateurs.

## **METHODES MOBILISEES**

Cours théoriques, méthodologiques, partage d'expérience, TD, suivi pédagogique individuel, accompagnement de groupe et individuel aux dossiers.

## **MODALITES D'EVALUATION**

### Bloc 1:

- Validation SST
- Validation EPI
- Entretien oral (mise en situation reconstituée)

#### Bloc 2:

- Entretien oral (analyse préparée d'une situation d'accompagnement vécue)

## Bloc 3:

 Entretien oral (présentation d'une fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice et d'un dossier de preuves professionnelles)

## Bloc 4:

- Entretien oral (étude de cas relative à des situations spécifiques à la nuit)

#### **INDICATEURS**

Taux de réussite : 100% en 2023

Taux d'employabilité à l'issue de la formation : pas de données à ce jour



## **TARIFS**

Frais d'inscription liés aux tests de positionnement : 90€

Coût de la formation : 3307,50€ (245 heures).

#### **FINANCEMENTS**

Le service financement de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux peut vous renseigner sur les modalités de financement possibles de cette formation.

 $Retrouvez \ les \ informations \ sur \ \underline{https://www.irtsnouvelleaquitaine.fr/financement/les-dispositifs-de-financement-selon-votre-statut$ 

## NOMBRE DE PLACES EN FORMATION

La taille des groupes est fixée à 16 stagiaires maximum. + 2 stagiaires en parcours partiel

#### **CALENDRIER D'ADMISSION**

L'admission (tests de positionnement) est réalisée dans les 2 mois précédent l'entrée en formation.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

#### Comment candidater?

1. Inscription en ligne aux épreuves de positionnement pour tous les candidats.

16 places sont à pourvoir. Les candidatures sont retenues par ordre d'arrivée des dossiers complets. Au-delà de la réception des 16 premiers dossiers complets, une liste d'attente est établie en cas de désistement des candidats.

#### 2. A l'issue de l'obtention des épreuves de positionnement :

Le service des admissions transmettra par mail aux employeurs et/ou candidats la synthèse du bilan de positionnement ainsi que le dossier d'inscription à la formation qui sera à retourner avant la date limite d'inscription indiquée sur ce dossier.

#### **MODALITES ET DELAIS D'ACCES**

Chaque projet est individualisé et adapté à la situation en fonction du candidat, et de son admissibilité à la suite d'un entretien de positionnement.

Le positionnement réalisé avant l'entrée en formation se compose :

- Des tests écrits permettant de vérifier les prérequis quant à l'acquisition des savoirs de base (description d'une photo et QCM bureautique/informatique)
- D'un entretien de positionnement permettant de vérifier la pertinence et la faisabilité de la formation au regard du projet de la personne et de sa motivation

# **CONTACTS**

## Pour toute question relative à l'admission en formation :

admissions@irtsnouvelleaquitaine.fr

05.56.84.20.47

#### Pour toute question relative à la formation :

contact.sn@irtsnouvelleaquitaine.fr

## Pour toute question relative à l'apprentissage :

apprentissage@irtsnouvelleaguitaine.fr